



Mairie
d'Angervilliers

ARRÊTÉ N°46/2025

ARRÊTÉ D'INTERDICTION D'ACCES **AU STADE MUNICIPAL**

Le Maire de la commune d'ANGERVILLIERS

Vu le mauvais état du Stade de la Voie Blanche dû aux intempéries, et pour raison de sécurité,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'accès au stade municipal de la Voie Blanche est interdit aux joueurs et au public du vendredi 28 novembre 18h jusqu'au lundi 1er décembre 2025 à 8h.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés pour permettre l'application des présentes dispositions.

ARTICLE 3 : La copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commissaire Adjoint de la République
- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Saint-Chéron
- Monsieur le Président du Football
- Affiché aux lieux habituels.

Fait à Angervilliers, le 27 novembre 2025

Madame le Maire,


Dany BOYER



